



Avec vous, des élus engagés pour défendre et revaloriser notre métier

Les syndicats de la FSU (SNES, SNEP, SNESup) s'engagent pour l'amélioration des conditions de travail, d'affectation, de carrière et de rémunération. Ils revendiquent par ailleurs, une place confortée des agrégés dans le système éducatif.

Voter pour les syndicats de la FSU, c'est faire le choix d'élu.e.s travaillant à vos côtés, connaissant les réalités professionnelles, déterminés à faire respecter nos métiers, nos statuts et notre professionnalité.

Le SNES, le SNEP et le SNESup revendiquent pour les agrégés

L'amélioration des conditions de travail :

- Respect de la **qualification disciplinaire**
- **Réduction du temps de service** et de la charge de travail
- **Diminution des effectifs** par classe et généralisation des dédoublements dans toutes les disciplines
- **Amélioration des procédures et des conditions d'affectation** et de mutation
- Aménagement des **fins de carrière**

La revalorisation des salaires et des carrières :

Si PPCR est un début de revalorisation, nous continuons à revendiquer :

- l'**augmentation** de la valeur du point d'indice avec rattrapage des pertes subies
- l'**accélération du déroulement de carrière** et intégration de l'actuelle hors classe dans la classe normale
- la transformation de la **classe exceptionnelle comme débouché de carrière pour tous**
- le **dédoublement** du nombre de **chaires supérieures**

La reconnaissance de l'investissement professionnel :

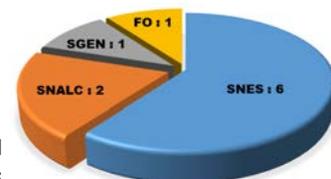
- Respect de la **liberté pédagogique**
- **Abandon des pressions managériales**
- **Reconnaissance des missions des agrégés dans le supérieur**

Dans l'académie, le travail des élus en CAPA* a payé

- **Davantage de collègues promus par liste d'aptitude en CAPN**
- **Promotions à la hors classe de collègues** injustement barrés
- Mise en chantier d'une **véritable égalité professionnelle hommes/femmes dans les changements d'échelon et les changements de grade**
- La mise en place d'un groupe de travail avant la CAPA d'accès à la classe exceptionnelle pour imposer nos critères (objectifs et transparents) : **rotation des promotions / équilibre femmes - hommes/ représentativité des disciplines**
- Transformation de renouvellements en prolongations et défense des situations de non titularisation pour les stagiaires

* CAPA : Commission administrative paritaire académique

Nb d'élus actuel
CAPA Agrégés :



Pour les CAPA votez :

Pour le CTA votez :



ENGAGÉES
AU QUOTIDIEN